



Département de la Charente

Mairie d'AUBETERRE-SUR-DRONNE (16390)

Téléphone 05.45.98.50.33 - Télécopie 05.45.98.57.82

Courriel : [mairie.aubeterre-sur-dronne@wanadoo.fr](mailto:mairie.aubeterre-sur-dronne@wanadoo.fr)

Site : [aubeterresurdronne.com](http://aubeterresurdronne.com)



## Compte rendu pour affichage de la séance du conseil municipal du 14/12/2021

**Affichage du 16/12/2021**, en exécution des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

**Date de la convocation** : 08/10/2021

**Heure de la réunion** : 18 heures 00

**Présents** : AUDOIN Charles, POUPEAU Daniel, MAFFRE Xavier, Mme Evelyne CHARRETON, Mme JONQUA-MARTIN Marylène, ALÉPÉE Anne-Marie, LAFRAIS Jean-Paul, CADIOT Clémence, MÉTAYER Maryse.

**Absent pour démission** : MONTIGAUD Samuel,

**Absente excusée** : JONQUA Anne-Marie (pouvoir à Mme JONQUA-MARTIN Marylène)

**Participants** : Vanessa PARETOUR, adjoint administratif principal.

**Secrétaire de séance** : ALÉPÉE Anne-Marie.

### Intervention de Monsieur Ronan GAUDIN Chef de projet "Petites villes de Demain" de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne

Présentation du programme "Petites Villes de Demain"

La commune d'Aubeterre-sur-Dronne est commune associée à ce programme "Petites villes de Demain" qui fait partie du contrat de relance et de transition écologique de l'Etat.

"Petites villes de demain" vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

La commune d'Aubeterre-sur-Dronne pourra bénéficier d'un accompagnement dans la phase diagnostic et état des lieux pour ses projets de revitalisation du centre bourg. Les communes de Chalais, Montmoreau et Villebois-Lavalette, communes désignées bénéficieront de financement en plus de l'étude.

### Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande à rajouter un sujet à l'ordre du jour de la présente réunion :

- Budget annexe "Assainissement" – Décision modificative n°01 – virement de crédits

### Exercice 2021 – Budget annexe "Assainissement" – Décision modificative 01 – virement de crédits

Le Conseil municipal décide à l'unanimité qu'il y a lieu de prévoir d'ajuster les crédits comme suit sur le budget annexe du service de l'assainissement de la commune sur l'exercice 2021 pour ajuster la participation de la mise à disposition d'un agent du budget principal à la régie communale du service assainissement :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DÉPENSES</b>		
D 022 : Dépenses imprévues	- 300,00 €	
D 621-012 : Personnel extérieur au service		+ 300,00 €

### Occupation du domaine public : terrasses des café-restaurants sur la place Ludovic Trarieux – Montant de la redevance à compter du 01/01/2022

Le conseil Municipal décide de faire la distinction entre l'occupation du domaine public : terrasse et contre-terrasse. Rappelant que la terrasse est contiguë à la façade du commerce devant laquelle elle est établie. A l'inverse, la contre-terrasse ne l'est pas.

L'installation d'une terrasse limitée à la longueur de la façade de l'établissement pourra se faire à l'année.

Désignation	Redevance	Tarifs 2022
Terrasses installées sur la place Ludovic Trarieux (le long de la façade commerciale)	Redevance mensuelle	5,00 € le m <sup>2</sup>

L'installation de contre-terrasse ne pourra être autorisée que du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre de chaque année.

Désignation	Redevance	Tarifs 2022
Contre-terrasses installées sur la place Ludovic Trarieux (face à la façade commerciale)	Redevance mensuelle "très haute saison" (juillet et août)	10,00 € le m <sup>2</sup>
	Redevance mensuelle « haute saison » (avril, mai, juin, et septembre.)	8,00 € le m <sup>2</sup>
	Redevance mensuelle "basse saison" (mars, octobre novembre)	5,00 € le m <sup>2</sup>

#### **Droits de place du marché à compter du 01/01/2022**

Désignation	Basse saison 2021 (janv. fev. mars. oct .nov. déc.)	Haute saison 2021 (avr. mai. Juin .juil. aou. sept.)
Emplacement de 0 à 3 mètres linéaires	2,00 €	4,00 €
Emplacement de 3 à 6 mètres linéaires	4,00 €	6,00 €
Emplacement de 0 à 3 mètres linéaires avec électricité	4,00 €	6,00 €
Emplacement de 3 à 6 mètres linéaires avec électricité	8,00 €	10,00 €

#### **Location de la salle de réunions et des mariages comme salle d'exposition à compter du 01/01/2022**

Périodes d'expositions	Associations et/ou particuliers	
	N'exerçant pas de droit d'entrée ou d'activité commerciale	Exerçant un droit d'entrée ou une activité commerciale
Par semaine en juillet et août	Gratuit	65 €
Par semaine en mai-juin-septembre-octobre	Gratuit	40 €

#### **Tarifification année 2023 pour la mise à disposition de l'Église souterraine Saint-Jean pour l'organisation de cérémonie de mariage à en dehors des heures de visite**

Tarifification pour l'année 2023 : 800,00€

#### **Location Salle polyvalente (salle des fêtes) à compter du 01/01/2022**

	Désignation	Tarif HT au 01/01/2021
Associations de la commune		Gratuité
Associations extérieures de la commune	Grande salle	70,00 €
	Cuisine	50,00 €
Restaurant, hôteliers, traiteurs	Grande salle	70,00 €
	Cuisine	50,00 €
Habitants hors de la commune	Grande salle	70,00 €
	Cuisine	50,00 €
Habitant de la commune	Grande salle	50,00 €
	Cuisine	50,00 €
Utilisation du chauffage		20,00 €
Utilisation grande salle en cas de pique-nique en période estivale		Gratuité
Caution générale		200,00 €
Caution pour le nettoyage		50,00 €
Diverses séances à but lucratif (associations hors commune ou particuliers habitants ou non la commune)		5,00 €

### **Collège de Jeanne d'Arc de la Roche Chalais : demande de participation financière pour le séjour de ski du 6 mars au 11 mars 2022 pour les élèves participants de la commune**

Accord à l'unanimité pour verser une subvention de 70,00 € au collège de la Roche-Chalais pour aider au financement du séjour de ski dans les Pyrénées d'un élève de la commune.

### **Syndicat d'Eau Potable du Sud-Charente : rapport sur le prix et la qualité du service 2020**

Le conseil municipal **PREND NOTE** du rapport de l'exercice 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, qui lui a été présenté. Son caractère public permet d'informer les usagers du service.

### **Informations diverses**

#### **Association EDHLUT : Donation à la commune**

Le conseil municipal accepte la donation de l'Association EDHLUT constituée de documents et du solde du compte bancaire de l'Association, suite à sa dissolution.

#### **Réhabilitation de la grange du Guicherot et de ses abords en espace culturel et Aménagement paysager et sécurisation en périphérie du bourg secteur R.D 10 et rue du Minage : compte rendu de la réunion du 06/12/2021 au secrétariat général de la préfecture**

Lundi 6 décembre 2021 à 10h30 réunion dans le bureau de Madame la secrétaire générale en présence de :

- Monsieur le Maire,
- Monsieur Xavier GEORGES (maître d'œuvre pour le Guicherot),
- Monsieur Vincent LEBFEVRE (maître d'œuvre Aménagement R.D 10 et rue du minage),
- Madame Laura LÉGER (l'Architecte des Bâtiments de France),
- Et Madame Hélène BIZET (DREAL)

Il a été décidé :

#### **Réhabilitation de la grange du Guicherot et de ses abords en espace culturel**

- La couverture du toit du bâtiment annexe sera identique à la pente existante.
- Un garde de corps sera installé entre l'escalier et le toit du bâtiment annexe.
- Le bâtiment de l'ancienne grange actuellement aveugle pourra se voir percé d'une ouverture de 140 cm.
- Une visite du service Régional de l'Archéologie sera effectuée.

#### **Aménagement paysager et sécurisation en périphérie du bourg secteur R.D 10 et rue du Minage.**

- Suppression du plateau surélevé, et il sera remplacé par un revêtement en résine ocre sur enrobé.
- Le cheminement piéton entre le carrefour R.D 10 et la Place du Champ de Foire sera réalisé en caillou calcaire enherbé et non en béton lavé.
- Suppression de l'escalier en bois qui créait un accès court au parking Nord.

Monsieur le Maire informe que la société SNATI a réalisé l'hydrocurage et le passage de caméra dans la rue du minage et au carrefour de la R.D 10.

#### **Fêtes de fin d'année : Colis de Noël des aînés**

La commune a réalisé 77 colis destinés aux aînés de la commune.  
La distribution des colis se fera à partir de lundi 20/12/2021.

#### **Compte rendu des réunions du 23/11/2021 et du 09/12/2021 de la commission culture**

La mise en forme du bulletin municipal sera faite par Madame Nina EVERTS, et Monsieur Julien CAUMON participera à la rédaction des articles.

L'animation de la page Facebook sera faite par le secrétariat de la mairie.

Du 26 au 29 mai 2022 aura lieu la fête "l'Ascension de l'art". Cette manifestation sera portée par Anim'Aubeterre, et Madame Mana SOKO. Elle sera mandatée par l'association pour organiser cette manifestation autour de la peinture pour le week-end de l'ascension 2022. Cette manifestation a le soutien de la commune qui versera une subvention pour financer à ce projet.

#### **Œuvre pérenne Association Alba Terra : Proposition de lieu pour 2022**

L'association Albaterra propose pour le "Festival des Potiers" édition 2022 deux emplacements au choix pour l'installation d'une œuvre pérenne. Le conseil municipal fait le choix du jardin situé près de l'église Saint-Jacques.

Le conseil municipal souhaite mettre en évidence ce lieu délaissé, et de l'aménager avec table de pique-nique, bancs ou installation d'une pergola afin que les visiteurs ou les gens du village le découvre ou le redécouvre.

### **Confortement église souterraine Saint-Jean – Mise en sécurité**

Dans un courriel du 8 décembre 2021, Monsieur Olivier VIGOUREUX de l'Agence GOUTAL recommande de faire établir une zone de sécurité par rapport à certains écaillages du "plafond" de l'Eglise souterraine Saint-Jean potentiellement menaçants et de réaliser la purge des piliers du triforium.

Les compagnons de Saint-Jacques sont prêts à réaliser ces interventions. Cela représenterait deux jours de travail. Il faudrait fermer l'église souterraine Saint-Jean. L'intervention est planifiée au jeudi 13 janvier 2022.

### **FDAC 2022 : Programme de travaux de voirie**

Le conseil municipal confirme sa décision du 24/11/2020 de programmer le chemin rural n°3 de la Croix des Gardelles à la prairie pour les travaux de voirie 2022. Montant estimatif des travaux : 11 199,84 € H.T

Ce programme a été reporté sur l'année 2022 afin de cumuler les deux enveloppes 2021 et 2022 pour réaliser l'intégralité du programme estimé.

### **Prochains rendez vous**

- Samedi 18 décembre 2021 à 9h00 Rdv à la salle des fêtes : première rencontre pour la création d'un verger.
- Mercredi 29/12/2021 à 18h00 réunion communication : préparation du bulletin municipal

### **Calendrier des prochaines réunions du conseil municipal**

Dates des réunions du Conseil municipal pour 2022 :

- |   |       |             |   |
|---|-------|-------------|---|
| - | Mardi | 18/01/2022, | 18 heures 00.                                       |
| - | Mardi | 22/02/2022  | 18 heures 00 (vote des comptes administratifs 2021) |
| - | Mardi | 29/03/2022  | 18 heures 00 (vote des budgets primitifs 2022)      |
| - | Mardi | 10/05/2022  | 18 heures 30  |
| - | Mardi | 07/06/2022  | 18 heures 30  |
| - | Mardi | 12/07/2022  | 18 heures 30  |

Séance levée à 21 heures 00 minutes

Fait à Aubeterre-sur-Dronne, le 16/12/2021.

Le Maire,

Charles AUDOIN.

